

Big Brother hante la toile

Le président de la Commission nationale pour la protection des données (CNPD) revenait hier sur les enjeux au niveau politique et privé.

Avec la déferlante des sites communautaires sur internet, de la vidéosurveillance et des données biométriques, protéger sa vie privée devient un parcours du combattant.

*De notre journaliste
Audrey Somnard*

La protection des données fait partie de la charte des droits fondamentaux de l'Union européenne. Elle est d'autant plus importante aujourd'hui avec l'avènement de l'ère numérique car les administrations sont toutes connectées entre elles. La CNPD tente de garder un certain ordre et garantir aux citoyens un accès à leurs données et une confidentialité, un peu comme le secret médical dans le domaine de la santé.

Mais avec internet tout n'est plus si simple : une photo malencontreuse postée sur le réseau social Facebook et elle ressort quelques mois plus tard lorsque le potentiel em-

ployeur fait des recherches sur un candidat. Même chose pour certaines entreprises peu scrupuleuses qui cherchent à en savoir un peu plus sur la solvabilité de leurs clients : ce droit est réservé aux banques et autres assurances, mais seulement en ce qui concerne leurs propres clients.

Le 11 septembre a changé la donne, estime Gérard Lommel. Depuis, l'Union européenne a passé un accord pour communiquer sur les données concernant les voyageurs au départ de l'Union, en particulier vers les États-Unis. Il faut montrer patte blanche. De même avec les passeports biométriques qui en disent long sur une personne.

➤ **Des centaines de déclarations par an**

Tout opérateur de données sensibles et personnelles (même en ce qui concerne des données généti-

ques, par exemple) est tenu de déclarer son activité à la CNPD : «Nous recevons plusieurs centaines de demandes par an, mais il est difficile de vérifier si tout le monde est en règle, c'est pour cela que les citoyens doivent être vigilants et nous signaler tout manquement aux règles.»

Parmi les activités récentes de la CNPD, Google Street View a bien sûr été au centre des attentions. Ce système permet à tous les internautes de voir un peu partout dans le monde des photos de lieux publics, de rues, etc. Les employés de Google photographient les rues. Et si vous ou votre voiture vous vous trouvez au mauvais moment et au mauvais endroit lorsque la photo est prise, il vous sera difficile de faire appel auprès du géant américain qui a pourtant promis de faire des efforts d'«anonymisation» des personnes se trouvant sur les photos.